

Leçon 3 : Le Droit International Humanitaire (DIH) et la préservation de la dignité humaine



Le Droit International Humanitaire (DIH)

Le DIH est l'ensemble des règles qui visent en temps de conflits armés à protéger les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et à limiter les moyens et méthodes utilisés pendant les opérations militaires

La différence entre droits de l'homme et DIH

Les Droits Humains sont appliqués en temps de paix et le DIH est appliqué en temps de guerre

Les règles du Droit International Humanitaire (DIH)

- Les civils ne peuvent pas être attaqués
- Les armes chimiques et biologiques, les armes aveuglantes, le poison, les mines antipersonnel, etc. sont interdites
- Application des conventions de Genève
- Application des règles de justice qui protègent les populations vulnérables.

L'importance du respect du Droit International Humanitaire (DIH)

- Préservation de la vie humaine et de la dignité humaine
- Réglementation de la guerre car la vie humaine est sacrée.